

Copie no 2^{do}

491.

Rome le 17^{me} Jan^{vr}: 1799

Sire

Les lettres d'Allemagne, qui devoient arriver La semaine passée, ne
sont parvenues, qu'au commencement de celle-ci par un esbaffet, celles
de la Cour de Votre Majesté sont du 1^{er} Febré, par les memes j'ap-
prends qu'on y attendoit par la premiere poste La nouvelle que
Mons^{rs} le Comte Poniatowski seroit arrive à Leopold, et auroit
pris la possession du Commandem^{nt}: des armées de la Couronne
et ensuite ordonné la remotion des Soldats des Bénéfices de l'
abbaye copriunica, Mons^{rs} Le Grand Marechal m'a aussi écrit
du 10^{me} decembre, que lui et les autres Ministres ses Collegues avoient
fait à La requisition de Mons^{rs} le Comte tout ce qu'ils pouvoient
contribuer à acquerir la bienveillance, et faveur de Sa Sainte-
té pour les interets de La République, comme ces nouvelles
sont fort interessantes pour cette Cour, qui attend avec impatience
La remotion du sequestre de La susd^{ite} abbaye Copriunica
j'en

j'en ai aussi très informé Le Card: Lercari, et Mons: Ruviera L'un et
 L'autre m'ont témoigné les apprendre avec satisfaction, et ils m'
 ont assuré, qu'ils Le communiqueroient à Sa Sainteté, et à leurs
 autres Collègues, mais qu'ils Le feroient avec beaucoup plus de
 contentement pour Sa Sainteté, et Le S: Colège lors qu'ils pourroient
 Le faire avec positive assurance, que la Sud: remotion auroit
 eü son effet

J'ai aussi pénétré que Mons: le Nonce, doit avoir écrit en Secret
 à l'Etat que Mons: le Comte Boniatowski L'avoit assuré de
 La Sud: remotion du Sequestre de L'abbaye Copriunia, aussi
 tôt, qu'il se seroit mis en possession du Com: mandement des Armes
 de la Couronne, dont le Nonce disoit esperer en recevoir la
 nouvelle par la reception de premières lettres du dit Comte
 Boniatowski, ainsi cette Cour attend avec grande impatience
 La Sud: nouvelle
 par la

par la quelle Monseigneur Le Prince espere pourvoir puis apres terminer heureusement les autres matieres touchant le Concordat, que V. M. et Ses Ministres souhaitent conclure avec cette Cour.

En suite de ce que j'eus l'honneur de représenter a V. M. par ma relation du 18. courant, que le Pape vouloit nommer Evêque in Partibus un certain Religieux Polonois franciscain, dont je n'avois pu pénétrer le nom, ni de qui recommandé par celui-ci j'aurai celui d'humilier a V. M. que celui-ci a été recommandé a Sa Sainteté par L'Evêque de Livonie pour être son suffragant, mais a ce qu'on m'a dit le Pape ne L'elevera pas autrement a cette dignité, mais Le declarera Evêque in partibus que pour avoir soin des Missions de Livonie, il s'appelle Joseph Antoine Codzinski, et pour le declarer Evêque on n'attend que les documents, comme moi ce Religieux pourra s'entreprendre

entretenir honnêtement en lueque, moyennant que les Parents lui
 assigneront un revenu suffisant, comme ils doivent s'être
 déclarés vouloir faire.

Depuis le départ de Mons: le Baron le Plat deux barimens
 sont partis chargés des Lais des Statuts pour le Service de M^r
 dans l'un il y avoit, à ce qu'on m'a assuré, quarante six
 dans l'autre, l'autre vingt cinq. Dans cette semaine,
 qui vient à Paris, m'a assuré, que le reste doit partir